

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN230

présenté par
Mme Marianne Dubois

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 272 par la phrase suivante : « La durée, le contenu et le cadre de la journée défense et citoyenneté auront probablement vocation à évoluer dans le cadre de la refonte du service national universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La journée défense et citoyenneté est considérée par la plupart des jeunes lycéens ou étudiants l'ayant effectuée comme un dispositif assez peu utile du fait de sa brièveté comme de son contenu.

Dans le cadre de la refonte du service national universel, la JDC devra être complètement réformée. La solution la plus pertinente serait de la supprimer, afin d'y substituer une période d'engagement plus approfondie, au service de l'intérêt général. Au regard de son coût (près de 100 millions d'euros par an) et de sa relative inefficacité, il pourrait également être envisagé, comme le proposait un rapport d'information de la commission de la Défense nationale et des forces armées dès 2015, de tirer bénéfice de sa suppression pour financer d'autres programmes plus efficaces, au premier rang desquels les cadets de la Défense.